



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Châteaulin

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. M^r Berthoud Hamon

Et combien a-t-elle de maitres ?

R. 8

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 70

Et combien de pensionnaires ?

R. 135

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. A une société civile dont le président est M. Lempereur

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par la rétribution scolaire des élèves

Paroisse de Châteaulin

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. M^{me} Le Parot, en religion S. Louise de la C.

Et combien a-t-elle de maitresses ?

R. 10

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 283

Et combien de pensionnaires ?

R. 40

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. A M^{me} Guyonvarch, fille du S. Esprit

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par la rétribution scolaire des élèves

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. En juillet 1883. École maternelle février 1903

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. A l'hospice et à l'Oratoire (36 jeunes filles)

Quel en est le nombre ?

R. 3 à l'hospice et 2 à l'Oratoire

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. Filles du S. Esprit

Veuillez bien, M , répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper & de Léon.